

Le palais de justice s'ouvre aux collégiens



Des collégiens de 3^e et 4^e découvrent le monde de la justice et à travers elle, leurs droits, leurs devoirs, l'égalité hommes-femmes.

Ils étaient 240 élèves à franchir le Palais de Justice de Chambéry pour cette 6^e édition des journées justice. Imposante la fouille, puis de monter les grands escaliers, d'accéder à la cour parmi les avocats et les juges mais aussi des éducateurs. Orchestrée par le Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie (CDAD 73) cette manifestation laissait cogiter ces jeunes sur les droits, les devoirs et prendre conscience de la gravité de certains faits ordinaires.

Jouer à être juge

Jean-Wilfrid Noël, président du CDAD 73 plante d'entrée le décor en accueillant les collégiens, robe d'avocat sur le bras : « juger est complexe. Vous pourrez réfléchir à la fonction de charge ou décharge et devenir acteur en position de juger, de défendre ou de requérir ».

En cour d'assise, nommant deux adolescents pour devenir ses assesseurs, il juge un faux délit. Circonstance aggravante, mise en danger délibérée, délit de fuite, appréciation du préjudice corporel, bénéfice du doute, déclaré coupable, dépose de plainte sont expliqués dans cette mise en scène.

Dans un autre atelier sur le droit et le devoir, les collégiens sont mis face à des situations qu'ils côtoient. Insultes raciales ou sexuelles, violence à l'école ou à la maison, filmer une agression, bizutage humiliant, recel, légitime défense... « Vous devez avoir à l'esprit qu'un objet vendu pas cher par un copain peut avoir été volé. Demandez la facture » lance Jérôme Plusquellec, éducateur à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Un collégien lit l'article du code pénal : « Le recel est puni comme le vol ».

M.B.

Thierry Repentin au futur de Rio 1

Unanime, élus et parlementaires savoyards des deux partis s'entendent pour condamner la position de Rio Tinto Alcan dans la gestion de son site de production d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne. Mais une offre de reprise semble bien engagée.

En 2011, le sénateur UMP Jean-Pierre Vial se disait convaincu que la pieuvre RTA restait sciemment sourde aux engagements de durée, réclamés localement. En mars 2013, Thierry Repentin adopte un ton voisin. « Ça n'a que trop duré. Il est temps que ce groupe présent sur le sol français en de nombreux sites appelés à reclasser avec l'aide de l'État, cesse son jeu de dupe » lance le ministre de l'apprentissage. Comme d'autres, élus locaux, départementaux et nationaux, le membre du gouvernement Ayrault



Thierry Repentin suit les négociations de reprise allemande Trimet. Aboutissement espéré à l'au

dénonce l'absence d'investissements pour maintenir le site mauriennais au mieux de sa productivité. Pire, il déteste la provision de 300 000 euros constatés dans les comptes du géant industriel, un montant très proche du coût d'un plan social. « RTA avait l'intention de plier bagages en plaçant le site de Saint-Jean-de-Maurienne dans une impossibilité de reprise ».

Après animé des tère du red et même j Matignon nistre Rep en partie s. Bercy appl de reprise celle de l' Trimet au d'anciens

Une solution pour le différer

Pourtant bien situé à la convergence des vallées de Maurienne, de Tarentaise, du Gelon et de la Combe de Savoie, le parc d'activité Arc-Isère vit des heures délicates.

Depuis trois ans, les collectivités territoriales réunies dans le syndicat mixte de gestion de cet espace où siège l'autoroute fer-



HORAIRES DES MESSES

Samedi 23 mars

7h30 : maison Diocésaine